



RAPPORT D'ETUDE

Analyse de la variation du nombre de bénéficiaires du programme ACT

février 2018

Table des matières

I. Introduction.....	4
II. Caractéristiques des ménages de l'échantillon.....	5
III. Participations aux travaux ACT.....	9
IV. Les bénéfices tirés des ACT.....	12
V. Conclusions : Propositions d'amélioration.....	13

Liste des graphiques

Graphique 1. Proportion de ménages dans les deux premiers quartiles, par district	5
Graphique 2 Taux d’alphabétisation et niveau d’instruction du chef de ménage, par quartile	5
Graphique 3 Taux de fréquentation scolaire des enfants, par quartile	6
Graphique 4 : Perception des ménages concernant leur revenu et leur situation financière.	7
Graphique 5. Niveau de satisfaction des ménages concernant leurs besoins alimentaires.....	7
Graphique 6. Perception des ménages concernant l’évolution de leurs revenus.....	8
Graphique 7. Perception de la vie du ménage entre 2016 et 2017	8
Graphique 8 Taux de présence aux travaux ACT, par district	9
Graphique 9. Motifs d'absence lors des travaux ACT	9
Graphique 10. Saisonnalité de la situation des ménages: Besoin d'aide et charge de travail agricole ..	10
Graphique 11. Saisonnalité de l’offre et de la demande de travail.....	10
Graphique 12. Exécution des travaux ACT et rythme de paiement	11
Graphique 13. Comparaison des besoins d’aide et des rythmes de paiement ACT.	11

I. Introduction.

Initialement conçu pour créer des revenus ponctuels en certaines périodes difficiles pour les personnes les plus vulnérables, le projet « Argent contre travail » a été ensuite orienté actuellement vers des activités plus productives et utiles à l'environnement, sur une plus longue durée, en vue de l'inclusion économique des bénéficiaires. Ce projet, par la suite, a inclus la construction d'actifs communautaires qui peuvent améliorer la productivité et la production locale et agir ainsi sur l'amélioration progressive des actifs individuels des ménages.

Quelles opinions ont les bénéficiaires de ces transferts ; quels types de relations ont les bénéficiaires avec ces travaux ? D'un côté, assurément, ils constituent des sources de revenus supplémentaires. D'un autre côté, on semble assister à une baisse de participation en termes d'homme-jour. Un paramètre pour appréhender cette variation du nombre de bénéficiaires peut venir de la situation du marché du travail dans la communauté. Le taux journalier pour les travaux ACT est passé de 3 000 Ar à 4 000 Ar, sensiblement du même ordre que celui des salariés agricoles. Mais il existe des différences qui font pencher pour l'un ou pour l'autre des deux types d'emploi. D'un côté, le salarié agricole est rémunéré à la fin de la journée. Les délais d'attente découragent les travailleurs ACT alors que les ménages ont des besoins immédiats d'argent. D'un autre côté, le travail ACT ne prend pas toute la journée, jusqu'au coucher du soleil et ne demande pas autant d'effort physique que le travail salarié conventionnel. Ainsi, le bénéficiaire peut passer à autre chose pour terminer sa journée. De plus, le montant dû est certain, à condition de participer à toutes les journées.

La présente étude a pour objectif d'analyser la baisse du nombre de bénéficiaires et de voir si cela s'explique par le contexte particulier du marché du travail dans les communautés bénéficiaires.

Les données montrent que la baisse du nombre de bénéficiaires est due, principalement, à des absences temporaires à certains jours de travaux pour des motifs personnels ou familiaux et non à une sortie définitive du projet ACT. Comme motifs, le fait est que les travaux ACT sont en compétition avec d'autres emplois que les ménages peuvent exercer dans la journée avec des avantages indéniables comme les paiements immédiats ou qui permettent d'étendre leurs activités usuelles.

Source des données.

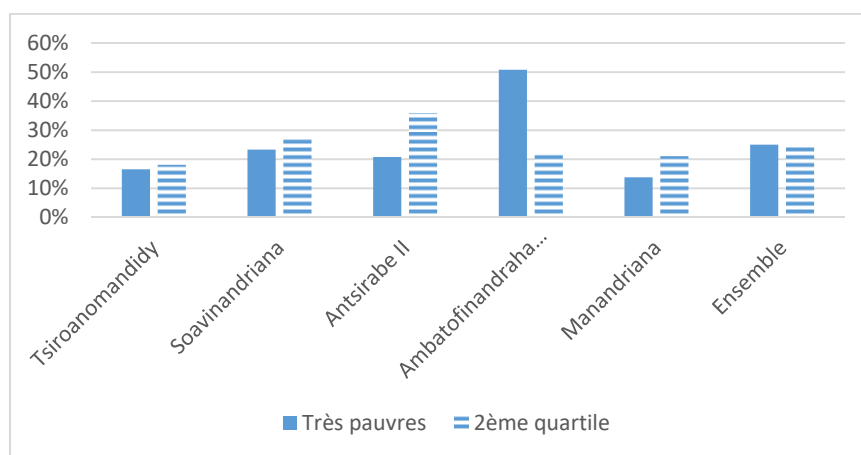
Les données que nous utilisons proviennent de différentes sources :

- Interviews d'environ 600 ménages bénéficiaires dans 25 fokontany de 5 districts dans les faritany d'Antananarivo et Fianarantsoa. Ces interviews ont été menées du 17 au 31 janvier 2018.
- Interview de focus group dans les fokontany concernés.
- Données MIS de paiement et de présence lors de travaux ACT au niveau des communes dans les fokontany concernés. Les données de paiement que nous traitons sont arrêtées au jour du 9 octobre 2017. Les paiements dans notre échantillon de 25 fokontany se sont étalés entre mai 2016 et septembre 2017.

II. Caractéristiques des ménages de l'échantillon

L'évaluation des bénéfices que tirent les ménages des transferts ACT dépend, évidemment, de leur situation initiale, avant les transferts. Ces bénéficiaires, à l'issue des procédures de sélection, sont intégralement constitués de ménages classés les plus *pauvres* dans leurs fokontany respectifs. Pour les besoins de notre étude, il peut être intéressant de les classer selon leur « richesse », c'est-à-dire selon leur patrimoine. La méthode a été d'utiliser leur possession d'une liste de biens durables, d'actifs productifs et de bétail. Ceci a permis de classer les localités enquêtées selon la proportion de ménages qui apparaissent dans les deux premiers quartiles (les plus démunis).

Graphique 1. Proportion de ménages dans les deux premiers quartiles, par district



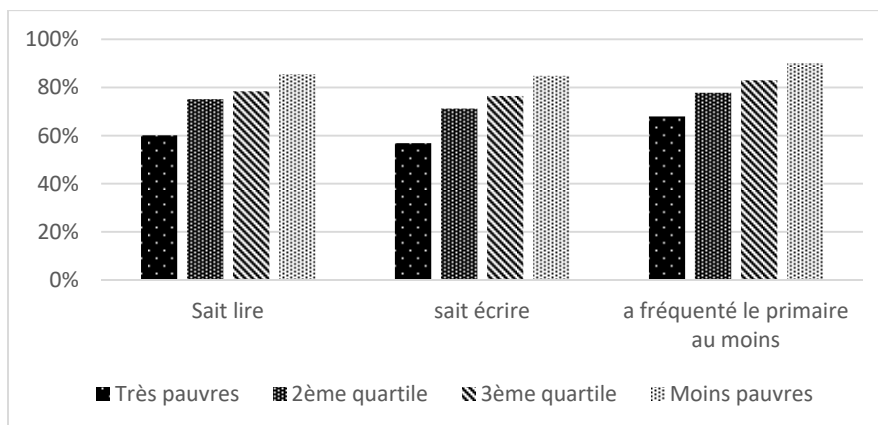
Ainsi, dans notre échantillon, le district d'Ambatofinandrahana compte la plus forte proportion de ménages dans les deux premiers quartiles : 51% pour le premier quartile alors que, en moyenne et par définition, cette proportion est de 25%.

Près de 60% des ménages ont une taille comprise entre 4 et 6 personnes. Notons également des ménages à une personne, c'est-à-dire vivant seules.

Niveau d'instruction et fréquentation scolaire des enfants

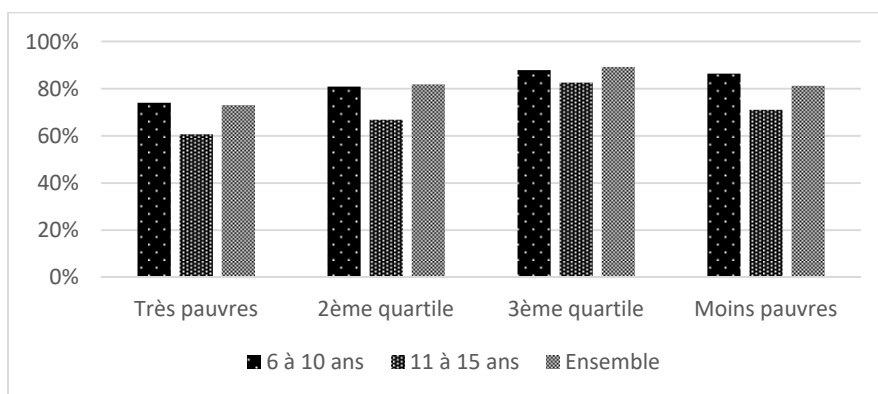
25% des chefs de ménage ne savent pas lire ; 28% ne savent pas écrire et 20% n'ont pas fréquenté l'école primaire. De plus, il apparaît que le niveau d'instruction du chef de ménage est moins élevé chez les ménages les plus pauvres.

Graphique 2. Taux d'alphabétisation et niveau d'instruction du chef de ménage, par quartile



Le taux de fréquentation scolaire¹ est de 82% pour les enfants de 6 à 10 ans et de 70% pour les 11 à 15 ans.

Graphique 3 Taux de fréquentation scolaire des enfants, par quartile



De même, la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 15 ans est moins élevée chez les ménages les plus pauvres, à hauteur de 73%, contre plus de 80% pour les autres quartiles. La plupart des ménages attribuent ces taux relativement bons de scolarisation aux transferts dont ils ont bénéficié.

Activités exercées par les ménages

Une grande majorité de ménages, 89%, pratiquent l'agriculture ; une proportion moindre pratique l'élevage ou les deux à la fois. Près de 10% ne pratique aucun des deux activités. Les raisons sont diverses, étant donné le statut particulier de certains ménages : pas de terre à exploiter, personnes vivant seules, etc. Comme source de revenus, ces personnes vivent de petit commerce, de salariat agricole ou d'autres transferts.

Perception de la situation du ménage

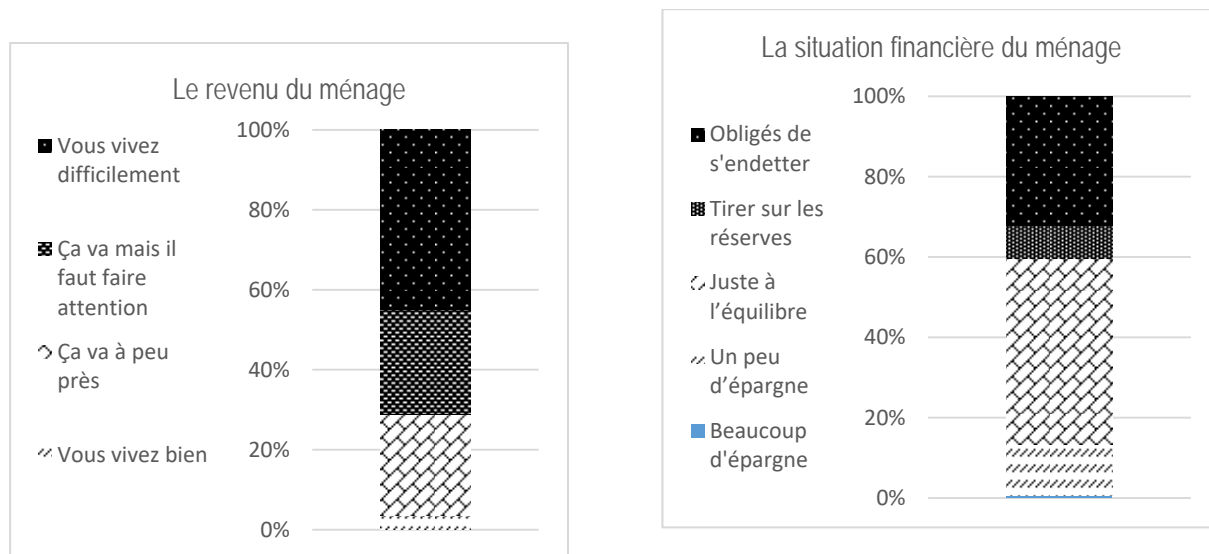
La perception des ménages eux-mêmes concernant leur revenu permet d'appréhender le contexte dans lequel vivent les ménages sur le plan financier. Bien sûr, le fait d'être bénéficiaire des transferts ACT ne résout pas tous les problèmes des ménages. Un des

¹ Défini comme la proportion d'enfants qui vont à l'école au moment de l'interview, sans tenir compte du niveau fréquenté.

objectifs est d'atténuer leurs difficultés. Les endettements ne disparaissent pas dans l'immédiat, mais le ménage les maîtrise mieux : le moment d'emprunter, le montant et le remboursement.

Il ne faut pas perdre de vue que, avant le début du processus ACT, ces ménages figuraient parmi les plus pauvres des fokontany concernés. Actuellement, 55% d'entre eux pensent que le revenu leur permet de vivre tout en faisant attention sur les dépenses.

Graphique 4 : Perception des ménages concernant leur revenu et leur situation financière.



Une grande majorité, de 85%, pensent que, depuis les transferts ACT, leur niveau de vie s'est amélioré, et que, pour 74% d'entre eux, cette amélioration a concerné tous les autres ménages du fokontany.

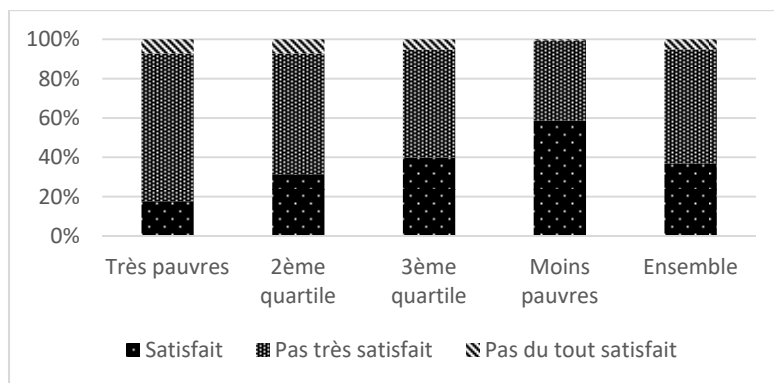
Perspectives concernant leur niveau de vie pour 2018.

Malgré cette situation vécue, en ce qui concerne les perspectives pour l'année 2018, une majorité claire de plus de 40% pense que leur niveau de vie va s'améliorer ; autour de 25% reste plus sceptique en pensant que la situation restera identique pour l'année 2018.

Niveau de satisfaction sur les besoins alimentaires

L'alimentation est le premier poste de dépenses chez les ménages pauvres. Les besoins alimentaires sont « satisfaits » pour 37% des ménages, surtout chez les moins pauvres. 58% déclarent « pas tout à fait satisfaits ».

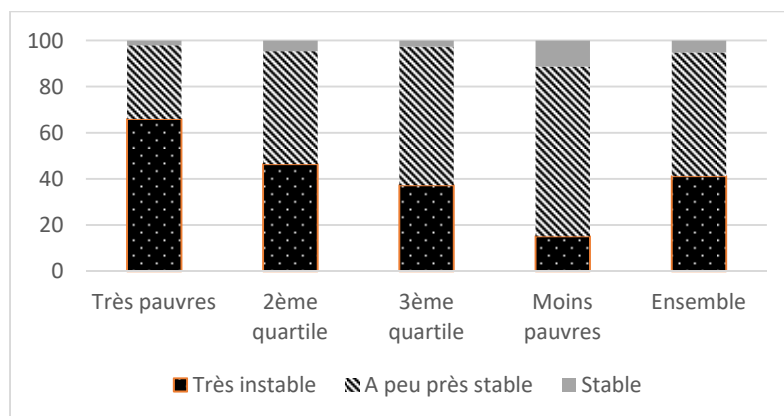
Graphique 5. Niveau de satisfaction des ménages concernant leurs besoins alimentaires



Evolution des revenus durant les douze derniers mois

Malgré le fait de bénéficier des transferts ACT, les revenus des douze derniers mois restent très instables pour 60% des plus pauvres.

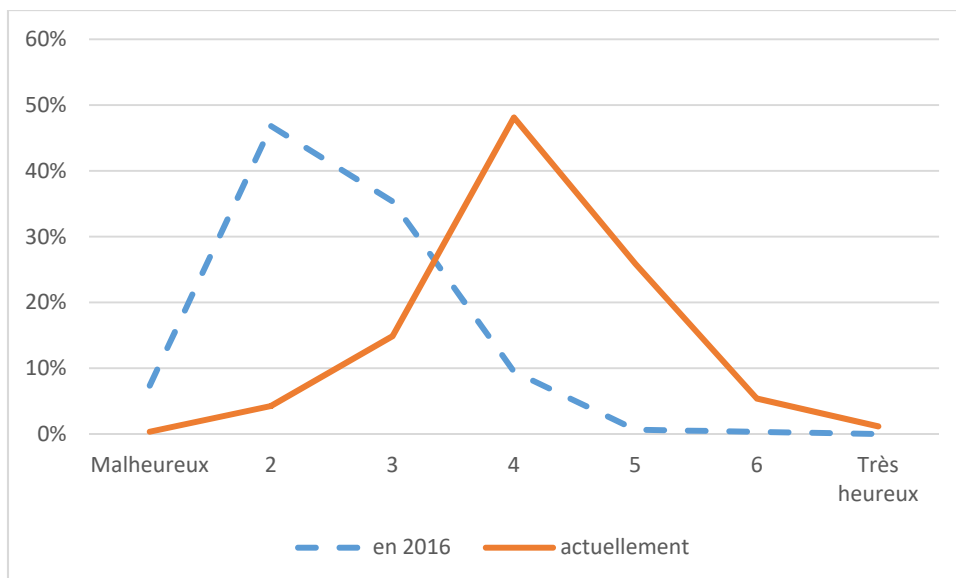
Graphique 6. Perception des ménages concernant l'évolution de leurs revenus



Perception de la vie du ménage en 2016 et actuellement

La perception de leur vie par les bénéficiaires évolue de manière positive depuis 2016. Sur une échelle de 1 à 7 (1 : très malheureux, ..., 7 très heureux) si près de 50% des ménages se classent en 2, une majorité claire de cette même importance se classent en 4.

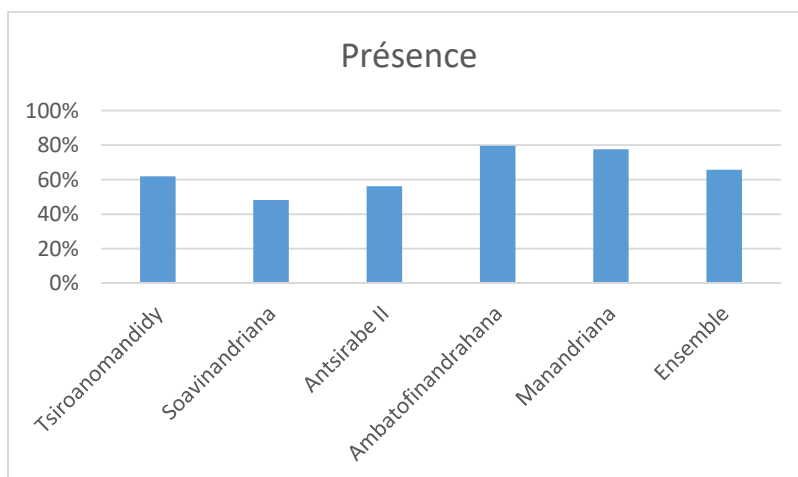
Graphique 7. Perception de la vie du ménage entre 2016 et 2017



III. Participations aux travaux ACT

La réception des transferts est conditionnée par la participation aux travaux communautaires programmés par le FID. Le ménage est payé au prorata du nombre de jours de travaux effectués. Il peut être représenté par le chef de ménage ou par tout autre individu membre du ménage en âge de travailler. L'exploitation des données du MIS ont montré un taux de présence moyen de 66% en termes d'*homme-jour* aux travaux ACT dans les communes concernées.

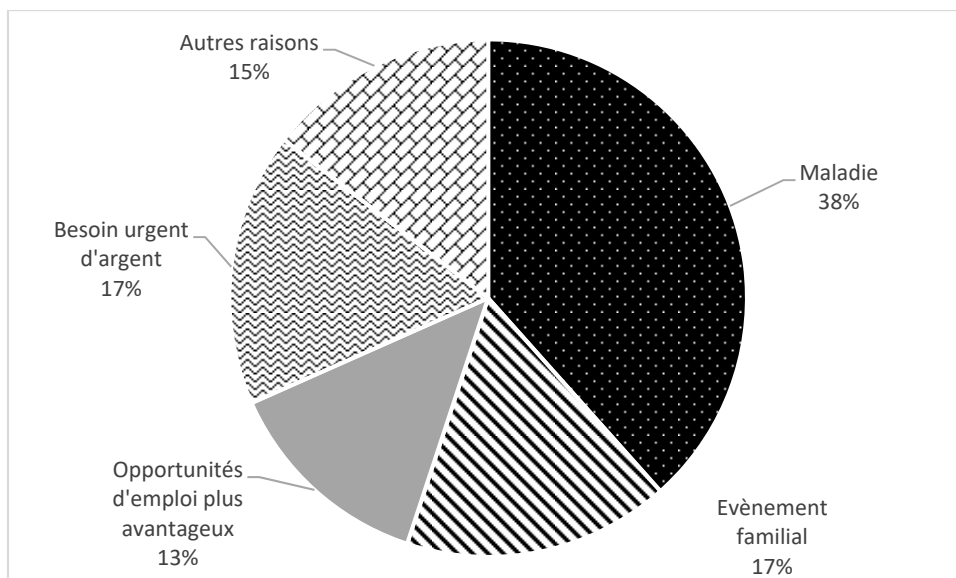
Graphique 8 Taux de présence aux travaux ACT, par district



Remarquons les taux de présence les plus élevés dans les deux districts du faritany de Fianarantsoa : Ambatofinandrahana et Manandriana.

Les motifs d'absence sont variés.

Graphique 9. Motifs d'absence lors des travaux ACT



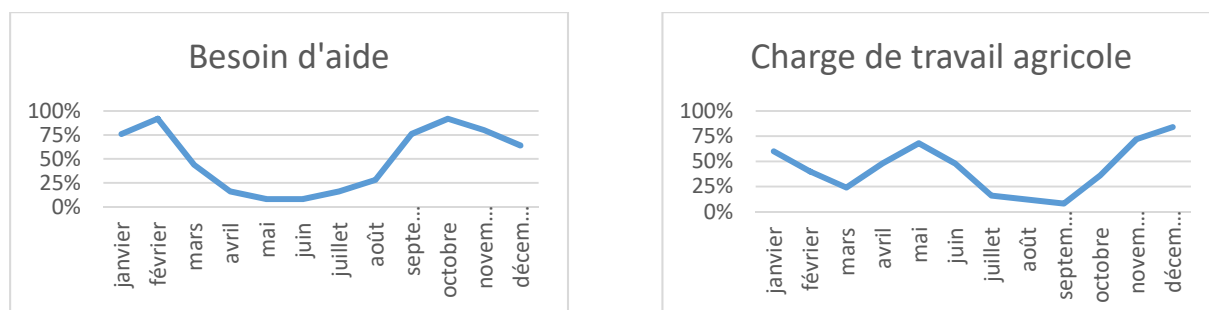
Maladies et évènements familiaux sont les principaux motifs d'absence invoqués. Ensuite, il y a le fait que le paiement des ACT ne se fait pas dans l'immédiat, alors que le ménage connaît des besoins urgents d'argent. Il y a également les opportunités d'emplois plus avantageux, mieux rémunérés dans la journée.

La situation du marché du travail en milieu rural

La participation aux activités ACT peut être influencée par :

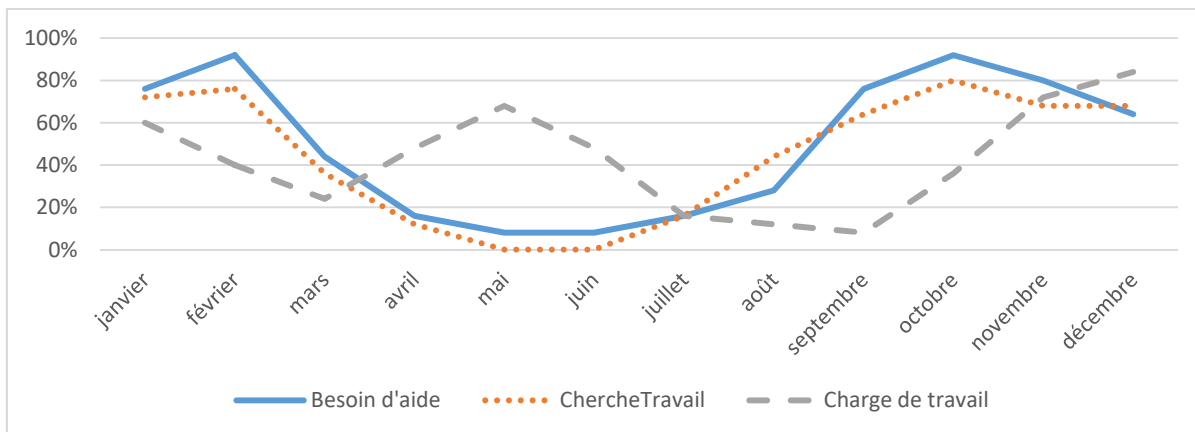
- l'existence d'autres activités en compétition et susceptibles d'être exercées par les membres du ménage en âge de travailler ;
- la pression qui pèse sur les ménages en termes de besoins immédiats en argent liquide ;
- le cycle agricole qui fait qu'il y a des périodes où les ménages doivent également travailler leurs propres terres pour leur production propre.
- la situation financière du ménage, associée à l'épuisement des stocks alimentaires avant les premières récoltes de riz qui surviennent vers le mois de mars.

Graphique 10. Saisonnalité de la situation des ménages: Besoin d'aide et charge de travail agricole



Les deux courbes ci-dessus ne sont pas tout à fait parallèles.

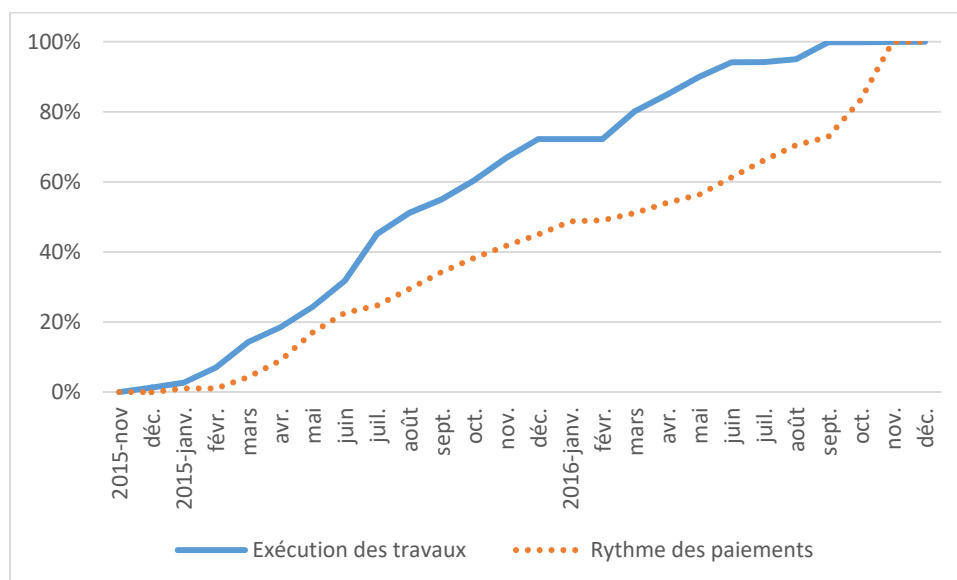
Graphique 11. Saisonnalité de l'offre et de la demande de travail.



Le rythme de paiement des travaux ACT

La rémunération des travaux ACT présente des délais par rapport à leur exécution, ce qui pénalise beaucoup les ménages bénéficiaires et relativise quelque peu l'impact des transferts. Ainsi, par exemple, 60% des travaux sont achevés en octobre 2016, alors que le paiement ne se termine effectivement que vers juin 2017, soit huit mois plus tard

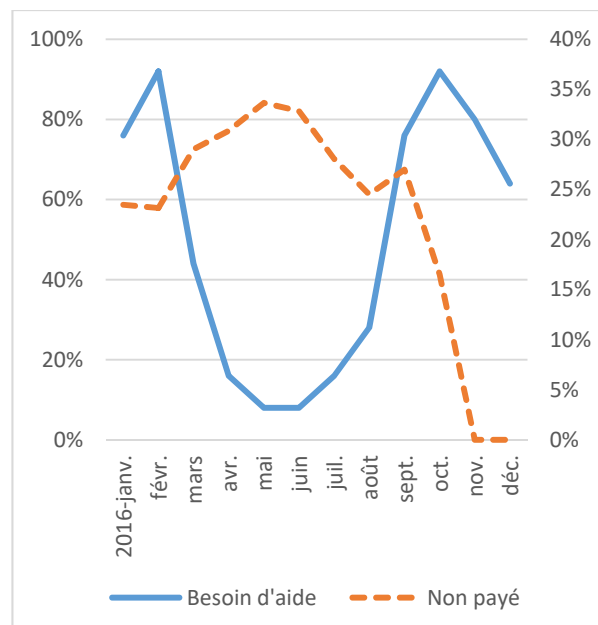
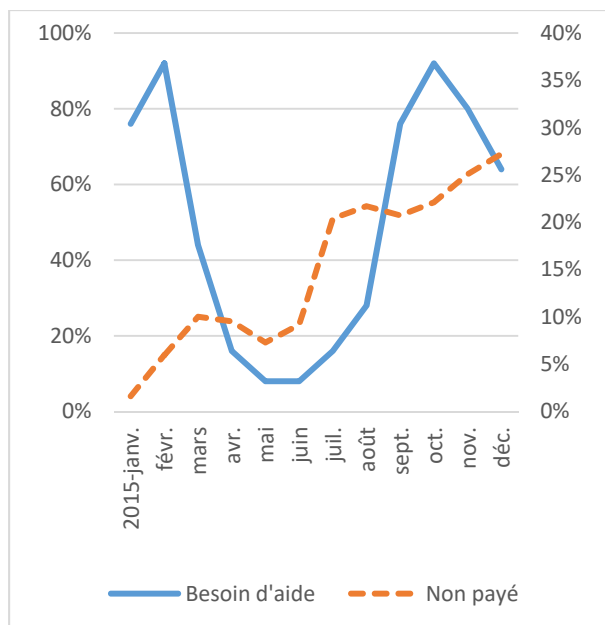
Graphique 12. Exécution des travaux ACT et rythme de paiement



Besoin d'aide vs rémunérations non payées, 2015

La situation a été très critique pendant les derniers mois de l'année 2015 : les besoins d'aide sont élevés alors qu'il reste encore 25% à 30% d'impayés sur les rémunérations.

Graphique 13. Comparaison des besoins d'aide et des rythmes de paiement ACT.



IV. Les bénéfices tirés des ACT

Bénéfices pour les ménages.

Selon les ménages, en premier lieu, les transferts ont permis de réduire les pressions sur la nourriture durant la période de soudure. De plus, par rapport au travail salarié de journalier pour le même salaire : la journée de travail s'achève plus tôt et est moins fatigante. On peut entreprendre autre chose avant le coucher du soleil.

Ensuite, ils ont permis de casser le cycle de la pauvreté en assurant un minimum de fonds pour pouvoir renforcer les activités sources de revenus, essentiellement l'agriculture. Ainsi, les ménages ont pu pratiquer des activités annexes comme du petit élevage, louer des terres ou des rizières, entraînant une augmentation de la production et entreprendre un petit commerce de produits agricoles.

De petits investissements ont consisté en l'achat de matériel agricole ou de semences. Les transferts ont réduit l'endettement des ménages ou, pour d'autres ont servi de garantie pour contracter d'autres dettes. En effet, pour certains, la possibilité de s'endetter permet de diminuer la mise en caution des récoltes sur pied de *vary maitso*

Des hausses notables de la production ont généré des revenus supplémentaires et le maintien de leur pouvoir d'achat. Par ailleurs la constitution d'épargne entraîne une réduction de la vulnérabilité des ménages.

Une meilleure alimentation entraîne une amélioration de l'état de santé des individus du ménage qui deviennent plus productifs.

Le fait de bénéficier des transferts ACT a assuré la scolarisation des enfants pour beaucoup de ménages et a permis de s'acquitter des obligations sociales au niveau de la communauté. Plus globalement, les gens sont plus optimistes, plus confiants en l'avenir.

Bénéfices au sein de la communauté :

- Rétablissement des infrastructures, notamment les routes et pistes, canaux d'irrigation ont permis d'améliorer la production de riz
- Les travaux d'irrigation ont réduit les conflits sur l'eau dans les rizières
- La réfection des canaux a permis d'éviter l'ensablement des rizières. Les engrais peuvent être transportés par charrette jusqu'aux rizières
- Accroissement des surfaces cultivées et de la production
- Les travaux HIMO ont renforcé la cohésion sociale, les relations entre les personnes
- La construction de routes permet d'évacuer les produits agricoles.
- Plus généralement, les coûts de transport des personnes et des produits ont baissé.
- Evacuation des produits, davantage de débouchés, meilleur accès aux marchés
- Réduction des exclusions sociales
- Amélioration de la situation nutritionnelle dans la communauté
- On a pu payer les agents communautaires de sécurité ; baisse de l'insécurité et de la petite délinquance. Les relations intra-communautaires se sont améliorées
- Amélioration de la situation sanitaire ; les gens sont plus sensibles à la propreté
- Les paysans sans terre ont pu pratiquer l'agriculture. De même pour ceux qui ont des terres mais n'ont pas de fonds pour les exploiter
- Les reboisements ont amélioré l'état de l'environnement. L'approvisionnement en eau potable est amélioré.

V. Conclusions : Propositions d'amélioration

La grande majorité des ménages déclarent que les bénéfices créés par les transferts ACT sont indéniables. Ils souhaitent leur pérennisation pour une durée plus longue. Quelques critiques ont été émises lors des interviews.

- Meilleur ciblage des bénéficiaires
- Réduction des délais de paiement après l'achèvement des travaux ACT.
- Fourniture d'outils pour l'exécution des travaux